

<https://enseignants.se-unsa.org/Quand-monsieur-le-Ministre-va-t-il-se-decider-a-tenir-compte-de-l-avis-des>



Enseignants de l'Unsa

Quand monsieur le Ministre va-t-il se décider à tenir compte de l'avis des organisations syndicales ?

- Je suis... - PsyEN -
Date de mise en ligne : jeudi 23 mai 2019

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Quand monsieur le Ministre va-t-il se décider à tenir compte de l'avis des organisations syndicales ?



Communiqué intersyndical des PsyEN/CIO/Onisep
Le 21 mai 2019

Quand monsieur le Ministre va-t-il se décider à tenir compte de l'avis des organisations syndicales ?

Les organisations syndicales signataires ont pris acte du calendrier sur l'évolution de la politique d'orientation communiqué aux recteurs par le ministère et traitant :

- du cadre national de référence relatif à la mise en oeuvre des compétences de l'état et des régions en matière d'information sur les formations et les métiers
- des préconisations issues du rapport Charvet/Mons, qui doit être rendu public le 28 mai
- du transfert des emplois des DRONISEP aux régions
- de la définition d'une nouvelle « carte cible » qui ne conserverait qu'un CIO par département.

Elles constatent que si une réunion avec les organisations syndicales est enfin envisagée par le ministère, celle-ci aurait lieu après l'annonce de toutes ces mesures à la presse.

Elles s'élèvent contre la pratique récurrente d'un dialogue social qui s'apparente à une simple information, et à l'application de décisions sans aucune prise en compte de l'avis des représentants des personnels. Quel mépris à un moment où les PsyEN et les DCIO sont fortement sollicités pour le suivi des lycéens dans Parcoursup et pour les procédures d'affectation des collégiens !

Quand monsieur le Ministre va-t-il se décider à tenir compte de l'avis des organisations syndicales ?

Dans ce contexte, le projet de « convention type de mise à disposition aux régions des services ou parties de services de l'ONISEP », élaboré sans aucune concertation a reçu un vote très majoritairement négatif au Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale le 17 avril ainsi qu'au Conseil Supérieur de l'Education le 16 mai.

L'intersyndicale continue à combattre le projet de démantèlement de l'Onisep, de suppression de 60% des effectifs dans les Dronisep, et l'expérimentation de mise à disposition des régions des personnels impliqués dans l'orientation des élèves.

L'intersyndicale appelle les PsyEN, les DCIO, les personnels de l'ONISEP et les personnels administratifs à se réunir en assemblée générale, en intersyndicale dans les académies, dès la communication des annonces.

Elle se réunira le 3 juin pour communiquer à la presse ses analyses et positionnements sur ces mesures, et envisage une nouvelle journée d'action nationale le 18 juin pour construire la riposte nécessaire face à ces attaques contre le service public d'orientation de l'éducation nationale et l'ONISEP qui, si elles se confirment, exigent la mobilisation de tous.